
Séance Plénière de l'Observatoire Régional Santé Environnement

« Air extérieur et santé »

Jeudi 11 juillet 2019 – Espace Carat, l'Isle d'Espagnac

En introduction de cette deuxième séance plénière de l'Observatoire Régional Santé Environnement Nouvelle-Aquitaine, Marie Laure Guillemot, responsable du pôle santé environnement à l'ARS Nouvelle-Aquitaine rappelle l'historique et le fonctionnement de l'ORSE à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Ordre du jour de la séance :

1^{ère} partie : Surveillance environnementale et sanitaire :

- Surveillance, mesures et modélisation de la qualité de l'air – Cindy Vida – ATMO NA
- Évaluation quantitative des impacts sur la santé – Gaëlle GAULT – Cire NA

2^{ème} partie : Actions en région :

- Suivi de la qualité de l'air et plans de prévention – Jérémy CORSAN – DREAL NA
- Exemples d'actions d'amélioration de la qualité de l'air à l'échelle d'une métropole – Julie ROUSSARIE – Bordeaux Métropole

1) Surveillance environnementale et sanitaire :

La première présentation de cette partie nous expose dans un premier temps les différents outils mis en place par ATMO NA dans le cadre réglementaire et non-réglementaire pour surveiller, étudier, prévoir, alerter, informer et accompagner le grand public et les décideurs sur la qualité de l'air à l'échelle régionale. Après avoir présenté le bilan qualité de l'air de l'année 2018 (dépassement du seuil d'alerte pour les PM10 et des seuils OMS pour l'Ozone, les PM10 et PM2.5 et le SO2 sous influence industrielle) au regard des concentrations mesurées, C. Vida expose les études de modélisation haute résolution réalisées à des échelles fines permettant d'estimer les concentrations et les expositions de population à des niveaux dépassant les seuils réglementaires. Ce type d'étude, appelé carte stratégique air, peut servir à orienter des actions locales comme cela a été le cas pour la réservation du pont de pierre à Bordeaux. Sont aussi développés par ATMO NA des modélisations 3D pouvant ainsi servir à l'implantation ou la réhabilitation de certains bâtiments. Pour finir, l'action de communication sur les risques polliniques, action du PRSE NA visant à éditer une plaquette à destination du grand public a été présentée.

La deuxième présentation de cette partie traitait des impacts sur la santé de la pollution atmosphérique et de l'évaluation quantitative de ces effets. Tout d'abord un récapitulatif des polluants et de leur mécanismes d'actions sur la santé en fonction de leurs caractéristiques physiques et chimiques sont présentés. Cette relation entre exposition et survenue de pathologie (cardiaques, respiratoires, cancers, perte d'espérance de vie, fertilité, troubles du développement, diabète) est très complexe du fait de la multitude de polluants, de mécanismes d'actions compliqués et d'un risque individuel faible même si des populations plus sensibles ou vulnérables sont plus exposées que d'autres (femmes enceintes, nourrissons, personnes âgées fumeurs...). Ces expositions à certains polluants atmosphériques sont reconnues comme cancérogènes certains. Après avoir fait un historique de l'épidémiologie de la pollution atmosphérique, G. Gault nous présente les différents types

d'études pouvant être mise en place pour caractériser les effets à court (série temporelle) et long terme (cohorte). Pour finir, les évaluations quantitatives des impacts sur la santé sont présentées, de l'échelle mondiale (7 millions de décès attribuable) à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine (3 500 décès estimés, 7 mois d'espérance de vie perdue en moyenne) ainsi que les scénarios d'évolution si les concentrations diminuaient. Il a été démontré qu'habiter à proximité d'un axe routier augmentait de 15 à 30 % le risque d'asthme pour les enfants. En comparaison, la pollution atmosphérique tue autant que l'alcool.

Questions :

C. Giraud (Génération Futures) regrette que le thème des pesticides dans l'air ne soit pas abordé lors de ces présentations, aux vues des actualités concernant les utilisations en agriculture et les possibles expositions liées à cet usage.

En effet il n'était pas prévu à l'ordre du jour que cette thématique soit abordée car elle a déjà fait l'objet de plusieurs séances plénières.

R. Feuillade (ATMO NA) précise que des travaux spécifiques sont en cours dans le cadre d'une étude nationale de l'ANSES et que les Assises de l'air organisées par ATMO à la rentrée à Limoges traiteront de ce sujet.

G. Gault (Cire NA) précise aussi qu'une étude épidémiologique d'imprégnation est en cours à un niveau national par Santé Publique France, la Nouvelle Aquitaine disposera de données d'imprégnation régionale car cette étude est inscrite dans le PRSE NA.

D. Delanis (CESER NA) évoque les usages particuliers des pesticides et l'utilisation du glyphosate et introduit le projet régional Ecoterra en faveur d'une agriculture plus vertueuse, et respectueuse de l'environnement et de la santé.

R Feuillade répond que des sites d'échantillonnages sont prévus par usage (typologie de station) et que le glyphosate est difficilement quantifiable dans l'air car majoritairement présent dans l'eau et les sols.

C. Giraud conclut cette période d'échanges en demandant auprès de la DRAAF une meilleure communication sur les usages des molécules et un accès public aux cahiers d'épandages pour mieux comprendre les pratiques agricoles.

V. Agboton (UFC que choisir) regrette que comme dans le domaine de l'eau, on cloisonne la connaissance et la surveillance.

R. Feuillade précise qu'il existe des polluants dont la surveillance est réglementée et d'autres non réglementés, mais que l'approche est bien globale en matière de qualité de l'air, dès lors que des possibilités techniques de mesures existent.

2) Actions en région :

La deuxième partie de cette séance est consacrée à la présentation des actions mises en place par l'Etat en région Nouvelle-Aquitaine et principalement suivies par la Direction Régionale de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Après avoir fait un rappel contextuel des enjeux de la pollution atmosphérique, J. Corsan nous expose la situation en termes de dépassement des valeurs réglementaires et des seuils OMS. En 2018, 4 jours de dépassement du seuil d'alerte aux particules fines contre 21 en 2017 (chiffres à relativiser avec le contexte d'une météo plus clémente en 2018). Il précise que c'est la pollution de fond qui pose problème pour les effets sanitaires chroniques. Ensuite est présenté la gouvernance de l'Etat dans le cadre des PPA, avec l'évaluation de ces derniers afin de les arrêter ou reconduire ; mais aussi les actions relatives aux baisses des émissions industriels des installations classées protection de l'environnement (ICPE) :

baisse de 20% des émissions de particules et de 13% des oxydes de soufre, plan d'action lors des pics de pollution demandé à 104 ICPE en région. Parmi les autres actions régionales en cours sont présentées la campagne de mesure exploratoire des phytosanitaires dans l'air ambiant ainsi que le projet « Améliorer la qualité de l'air via une meilleure connaissance et utilisation du chauffage au bois ». Pour finir les dispositifs d'accompagnement aux collectivités sont détaillés dans le cadre de la mise en place de zone à faible émission ou de mise en place de circulations différenciées (dispositif Crit'air envisagé sur Bordeaux et La Rochelle).

La dernière présentation de cette séance, basée sur les actions mise en place par Bordeaux Métropole pour réduire les expositions aux polluants de l'air, débute par une partie contextuelle sur les compétences acquises sur ce champ dans le cadre la loi MAPTAM de 2015. Après avoir fait un bref récapitulatif des enjeux de la pollution de l'air et de l'exposition des habitants de la métropole Bordelaise, J Roussarie nous expose les diverses actions mise en place. Bordeaux Métropole met en place des actions sur la mobilité et les transports avec : la préfiguration d'une zone faible émission, des zones à contrôle d'accès dans l'hypercentre, la réservation du pont de pierre aux modes de déplacement doux, la modernisation du réseau de transport en commun (hybride, électrique, 70% des bus fonctionnent au gaz naturel), la création d'aires de covoiturage, le plan vélo et la mise en place de plans de déplacement des entreprises. En ce qui concerne le secteur résidentiel, des actions sont développées pour améliorer la rénovation énergétique, réduire les émissions liées au chauffage au bois ou bien encore réduire les émissions des brûlages de déchets verts avec des aides à l'acquisition de broyeurs partagés ou la gratuité de composteurs. Au niveau de la planification de l'aménagement du territoire plusieurs plans sont mis en place dont le PCAET, le Plan Local d'Urbanisme et le Contrat Local de Santé. Pour finir, Bordeaux Métropole contribue à l'amélioration des connaissances via plusieurs études dont la campagne de mesure sur la chaufferie bois de Lormont, la surveillance des pesticides au jardin botanique depuis 2017, l'expérimentation du logiciel AIR Q+ de l'OMS sur l'évaluation des impacts sanitaires à l'échelle locale.

L'enjeu sanitaire se situe plutôt dans le centre : boulevard, quais, le long des cours, car à proximité de la rocade, les distances vis-à-vis des premières habitations permettent de réduire les niveaux d'exposition.

Questions :

D. Delanis voudrait avoir des précisions sur le suivi des émissions d'origine industrielles et savoir si un programme de re végétalisation était prévu à Bordeaux pour lutter contre la pollution de l'air.

J. Corsan (DREAL) qu'une évaluation critique du suivi des émissions par les industriels est effectuée et que les services de l'État fournissent une réponse et un plan d'action pour améliorer le suivi et limiter les émissions.

S. Hautreux (ARS NA) complète la question de D. Delanis par rapport à la prise en compte des espèces allergisantes dans le cadre de la re-végétalisation de Bordeaux.

J. Roussarie précise que l'impact sur la pollution de l'air de la végétalisation est moindre et que les espèces allergisantes sont écartées, il est également tenu compte, de la résistance des espèces dans le cadre du changement climatique et de la consommation en eau des arbres plantés. Il est prévu dans le cadre du plan canopée, la replantation de 3000 arbres/an au sein de la ville de Bordeaux.

C. Giraud demande si une prise en compte de la pollution en plus du résidentiel et des PLU est réalisée sur les établissements sensibles.

J. Roussarie détaille les mesures de prévention sur l'implantation des écoles/crèches/collèges pour limiter les dérives de tout type de pollution à l'intérieur des locaux avec des analyses 3D comme celles réalisées par ATMO NA afin d'optimiser les implantations et ventilations des bâtiments.

S. Janot (DDT 86) demande de détailler la nuance entre exposition aiguë et chronique aux polluants atmosphériques.

J. Corsan explique que l'exposition chronique engendre des impacts sanitaires plus importants et irréversibles par rapport aux expositions aiguës, qui font l'objet de mesures quand il y a des pics de pollution.

R Feuillade complète en précisant que les pics de pollution (exposition aigue) sont plus médiatisés.

E. Boutin (CA LA Rochelle) demande de précision sur les zones à contrôle d'accès et les aides financières aux particuliers pour la rénovation énergétique.

J. Roussarie explique que les zones d'accès restreintes sont des zones réservées aux résidents ou livraison et que les aides financières sont calculées sur la base des crédits d'impôts et donc des ressources financières des demandeurs et que cela concerne aussi bien l'isolation, que le changement ou modernisation du système de chauffage. Les points info énergie instruisent les demandes, et reconnaît que la communication reste insuffisante sur ces aides.

V. Agboton demande s'il est possible de réguler le démarchage des particuliers sur la rénovation énergétique.

J. Corsan répond qu'il existe des plateformes de signalement en cas de gêne pour les particuliers.

R. feuillade précise qu'ATMO vise à l'aide de ces modélisations à fournir une aide à la décision pour construire la ville de demain.

C. Giraud : comment se fait-il alors que l'on puisse encore construire un collège à proximité des terrains viticoles, comme c'est le cas à Parempuyre ?

J. Roussarie précise qu'il s'agit de polluants non réglementés, et que Bordeaux Métropole ne peut intervenir sur l'implantation des bâtiments dans ce contexte. Elle ajoute que le conseil départemental de Gironde a missionné ATMO pour que des mesures hebdomadaires soient réalisées.

M. Blondeau (chambre d'agriculture) précise que la profession agricole évolue sur ces sujets, avec notamment le PRSE et le PRST et qu'un décret prévoyant des chartes départementales va paraître prochainement. Ces chartes aborderont la question de l'exposition des riverains.

V. Agboton rappelle que les cancers infantiles ont augmenté de 30% même si l'agriculture n'est certainement pas la seule en cause.

J. Corsan rappelle que le brulage des déchets domestiques est interdit sur tout le territoire par le règlement sanitaire départemental (RSD).

C. Giraud regrette qu'il n'y ait pas davantage de contrôle car ce brulage est fréquemment constaté sur les chantiers.

J. Corsan précise que lorsqu'il s'agit d'une installation classée pour la protection de l'environnement, ce sont les services de la DREAL qui interviennent, sinon ce sont les pouvoirs de police du maire.

Simon Leproux (ORS) souligne les deux volets de la surveillance environnementale que sont les polluants réglementés et les polluants non réglementés et les nombreuses actions possibles pour réduire les expositions aussi bien au niveau de l'Etat, des collectivités et des acteurs économiques. Il clôture la séance en remerciant les participants pour la qualité des échanges.

Liste des présents

NOM	Prénom	Structure	Adresse mail
AGBOTON	Valère	UFC Que Choisir	environnementrrt@nouvelleaquitaine.ufcquechoisir.fr
BARTHIER	Christophe	DDT 19	christophe.barthier@correze.gouv
BEGUIER	Michel	URPS infirmier	michelbeguier007@gmail.com
BERNARD	Alexandra	DREAL NA	alexandra.bernard@developpement-durable.gouv.fr
BILLAUD	Cécile	ARS NA	cecile.billaud@ars.sante.fr
BLONDEAU	Philippe	Chambre d'Agriculture NA	philippe.blondeau@na.chambagri.fr
BOGUILLON	Géraldine	France Assos Santé NA	gboguillon@gmail.com
CHARPENTIER	Patrick	France Assos Santé NA	patrickcharpentier19270@orange.fr
CHARTIER	Françoise	Région NA	francoise.chartier@nouvelle-aquitaine.fr
CHERIGIE	Marion	DREAL NA	marion.cherigie@developpement-durable.gouv.fr
CINQUABRE	Jean-Christophe	DREAL NA	jean-christophe.cinquabre@developpement-durable.gouv.fr
CORSAN	Jeremy	DREAL NA	jermev.corsan@developpement-durable.fr
CUNY	Michel	Mairie de Rivières	lemairederivieres@orange.fr
DARRADI	Younès	Biodiv'air Santé	younes.darradi@biodivairsante.fr
DELANIS	Didier	CESER NA	didier.delanis@ceser
DEREDEMPT	Nathalie	DREAL NA	nathalie.deredempt@developpement-durable.fr
DESBLES	Fanny	Biodiv'air Santé	fanny.desbles@biodivairsante.fr
DEVAINE	Elisabeth	Rectorat de Limoges	elisabeth.devaine@ac-limoges.fr
FERLEY	Jean-Pierre	ORS NA	jp.ferley@ors-na.org
FEUILLADE	Rémi	ATMO NA	rfeuillade@atmo-na.org
GABORIAUD	Cécile	IREPS NA	c.gaboriaud@irepsna.org
GAULT	Gaëlle	CIRE NA	gaelle.gault@santepubliquefrance.fr
GAZEAU	Alain	ATMO NA	agazeau@atmo-na.org
GIRAUD	Cyril	Génération Futures	bordeaux@generations-futures.fr
GOURGUES	Anne-Sophie	CHU Poitiers	anne-sophie.gourgues@chu-poitiers.fr
GUILLEMOT	Marie-Laure	ARS NA	marie-laure.guillemot@ars.sante.fr
HAUTREUX	Sabine	ARS NA	sabine.hautreux@ars.sante.fr
HIVERT	Cyrille	URPS ML	cyrille.hivert@orange.fr
JANNIERE	Anne-Marie	Centre Clinical	referentse@centre-clinical.fr
JANOT	Sophie	DDT 86	sophie.jannot@vienne.gouv.fr
LEPROUX	Simon	ORS NA	orse@ors-na.org
LEVY	Josiane	Rectorat de Limoges	josiane.levy@ac-limoges.fr
MONAMY	Agnès	CA Grand Châtelleraut	agns.monamy@ville-chatelleraut.fr
NERISSON	Adeline	Mairie de Châtelleraut	adeline.nerisson@ville-chatelleraut.fr
RENAULT	Chantal	ARS NA	chantal.renault@ars.sante.fr
ROBERT	Serge	CRRSA NA	rob17@wanadoo.fr
ROUSSARIE	Julie	Bordeaux Métropole	j.roussarie@bordeaux-metropole.fr
THOMET	Aude	CCAS Poitiers	aude.thomet@poitiers.fr
VIARD	Cyndi	ORT NA	cindy.viard@i-caree.net
VIDA	Cyndi	ATMO NA	cvida@atmo-na.org
WAGNER	Stéphane	CD 24	s.wagner2@dordogne.fr